

Stratégie d'investissement

A European UCITS V - Compliant fund
Classification AMF : Actions des pays de la zone euro

Principales convictions de valeurs ISR de la zone euro

zone euro ISR

Objectif de gestion

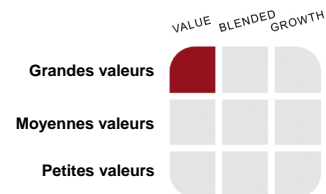
A un horizon d'investissement « Actions », battre l'indice Euro STOXX Large dividendes nets réinvestis.

Univers de référence

Actions de la zone euro ayant une capitalisation boursière supérieure à 5 000 M d'euros.

Caractéristiques

Portefeuille Actions pur. Décorrélait à CT des grands indices. Eligible au PEA



Code Bloomberg : METSRII

Caractéristiques du compartiment

L'équipe et le compartiment

Direction de la gestion	Isabel LEVY / Ingrid TRAWINSKI / Cédric HERENG
Equipe de gestion Europe	Gestion collégiale
Responsable depuis	07/2008
Date de lancement du compartiment (*)	31/03/2017
Changement de processus de gestion	Oui
Horizon conseillé	5 ans

L'administration du compartiment

Actif Net (en millions)	185,9 EUR
Valeur Liquidative (VL)	253,66 EUR
Fréquence de calcul	Quotidienne
Cours de valorisation retenu	Cours de clôture
Code ISIN (W)	FR0013185055
Dépositaire	CACEIS Bank
Valorisateur	CACEIS Fund Administration
Type	Capitalisation
Frais de gestion max (W)	0,85 %
Frais courants (W)	0,97 %

Univers de référence

Classification Morningstar Pro	Actions zone euro Grandes Cap.
Indice de référence	Euro STOXX Large
Changement de l'indice de référence	Non
Fréquence de rebalancement	Quotidienne
Dividendes nets réinvestis	Oui

(*) Le compartiment METROPOLE Value SRI est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE Value SRI, créé le 9 juillet 2008. La part I créée le 04 juillet 2016 est devenue la catégorie d'actions W le 31 mars 2017. Le 29 mars 2018, ce compartiment a absorbé le compartiment METROPOLE Euro et est devenu le compartiment METROPOLE Euro SRI.

La vie du compartiment : Commentaire de gestion



Equipe de gestion Europe : Ingrid TRAWINSKI, Jérémy GAUDICHON, Fredrik BERENHOLT, Isabel LEVY, Thibault MOUREU, Markus MAUS, Cédric HERENG.

Les situations politiques italienne et espagnole ont fait baisser les marchés actions de la zone euro au mois de mai. L'alliance des partis de la Ligue et du Mouvement 5 étoiles en Italie et la destitution du premier ministre espagnol en Espagne ont fait renaitre les craintes sur l'avenir de la zone euro. Dans ce contexte, les secteurs des financières, des services publics et des communications ont sous-performé, tandis que les valeurs technologiques, de la santé et des matériaux ont surperformé.

Le compartiment METROPOLE Euro SRI a sous-performé sur le mois, notamment en raison de sa forte exposition au secteur bancaire. Ainsi retrouve-t-on Unicredit, Intesa Sanpaolo, Société Générale, et Banco Santander parmi les principaux contributeurs à la sous-performance du compartiment. A l'inverse, Royal Dutch Shell, Atos, Merck, Siemens et Thyssenkrupp figurent parmi les principaux contributeurs positifs à la performance relative.

Alors que la période des assemblées générales touche à sa fin, nous avons eu l'occasion de dialoguer avec de nombreux émetteurs au sujet de leurs résolutions. Et ainsi de promouvoir les principes de notre politique de vote auprès des entreprises, mais aussi d'entendre leurs arguments. Ainsi, nos dialogues

avec Capgemini et Royal Dutch Shell nous ont permis d'élargir nos réflexions. A l'inverse, dans les cas de Carrefour et Ahold Delhaize, nous avons pu exprimer nos désaccords, en matière de gouvernance notamment.

Sur le mois nous avons soldé notre position en Continental, la valorisation du titre étant proche de notre objectif. Nous avons également réduit nos positions en LVMH et Hugo Boss après leurs bons parcours, de même que Deutsche Telekom dans la mesure où son catalyseur s'est affaibli. En contrepartie, nous avons renforcé nos positions en Merck, Eutelsat, Atos, Carrefour, Société Générale, Michelin et Saint-Gobain.

Souscriptions / rachats

Les demandes sont centralisées chaque jour jusqu'à 12 h auprès de la CACEIS Bank et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée en retenant les cours de bourse de clôture du jour même, soit à cours inconnu. Les règlements y afférents interviennent le surlendemain ouvré qui suit la date de la valeur liquidative retenue (J+2). **CACEIS Bank 1-3 place Valhubert 75013 PARIS / CACEIS Bank succursale de Luxembourg : Tél. 00 352 47 67 70 63 - Email : FDS-Investor-services@ceceis.com.** Nous vous remercions de demander à votre intermédiaire financier de spécifier à CACEIS Bank le code BIC/BIC1 attribué à votre société.

Le présent document a un caractère purement informatif et ne constitue ni 1) une invitation ou une incitation à investir dans les instruments financiers qui y sont décrits, ou une proposition de vente desdits instruments financiers, 2) ni un quelconque conseil en placement. Il convient de lire attentivement la dernière version du prospectus (disponible auprès de METROPOLE Gestion et sur notre site Internet : www.metropolegestion.com) avant de décider d'investir dans les instruments financiers décrits dans le présent document. Les futurs investisseurs doivent prendre les dispositions nécessaires pour déterminer le montant qu'ils peuvent investir, en fonction des considérations légales, fiscales et comptables qui s'appliquent à leur situation particulière. La diffusion du présent document ou du prospectus pouvant être limitée par la loi dans certains territoires ou certains pays, les investisseurs sont tenus de s'informer des restrictions en question et de les respecter dans tout territoire ou pays concerné. Les opinions exprimées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans avis préalable. Les investisseurs doivent s'assurer qu'ils disposent de la dernière version disponible du présent document. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats actuels ou à venir. Les données sur la performance ne prennent pas en compte les commissions facturées pour l'émission ou le rachat de parts ou d'actions. La valeur des investissements et le revenu qui en découle peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant investi. METROPOLE Gestion est agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Pour toute information complémentaire, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : metropleg@metroplegestion.fr. Ce document a été publié par la société de gestion de portefeuille : METROPOLE Gestion SA 9, rue des Filles Saint-Thomas, 75002 Paris, France – Tél. +33 (0) 1 58 71 17 00 – Fax : +33 (0) 1 58 71 17 93 – www.metroplegestion.com. METROPOLE Gestion SA a obtenu l'agrément de l'Autorité des marchés financiers, 17 place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 2, France, sous la surveillance de laquelle elle est placée.

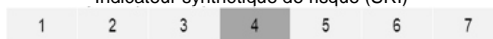
Performances et risques

DEPUIS LE (04/07/2016)



Indicateurs de risque	1 an	3 ans
Volatilité	10,82 %	
Volatilité indice de référence	11,06 %	
Tracking error	3,56 %	
Ratio d'information	-0,61	
Ratio de Sharpe	-0,14	
Alpha	-0,02	
Bêta	0,92	
Morningstar : n/d		

Indicateur synthétique de risque (SRI) ¹



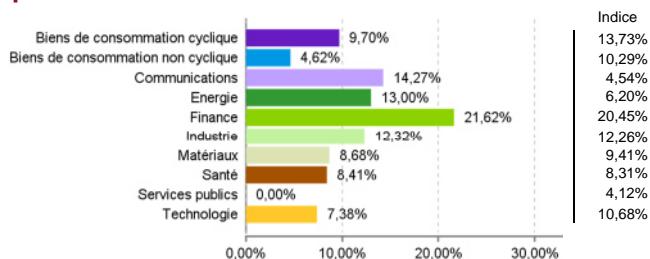
Performances	Dep. Origine	Annualisée	YTD	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
Portefeuille	26,83%	13,27%	-0,43%	-3,75%	-0,85%	-0,79%	-1,80%
Euro STOXX Large NR	27,27%	13,48%	0,13%	-1,80%	1,14%	-1,24%	0,38%
Ecart de performance	-0,44	-0,21	-0,56	-1,96	-1,99	0,46	-2,19
Moyenne de la catégorie*	27,33%	13,47%	-0,03%	-1,21%	0,87%	-0,70%	0,62%
Classement (quartile)*	3	3	3	4	4	3	4

Calendaires	2017	2016 (*)
Portefeuille	5,09%	21,21%
Euro STOXX Large NR	10,81%	14,72%
Ecart de performance	-5,72	6,49
Moyenne de la catégorie*	12,06%	13,80%
Classement (quartile)*	4	1

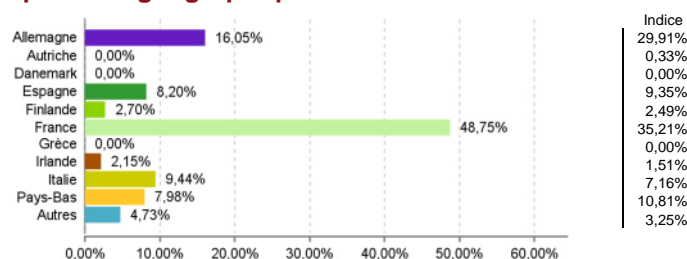
Le compartiment METROPOLE Value SRI est issu de la fusion absorption du FCP METROPOLE Value SRI, créé le 09/07/2008. La part I créée le 04/07/2016 est devenue la catégorie d'actions W le 31/03/2017. Le 29/03/2018, ce compartiment a absorbé le compartiment METROPOLE Euro et est devenu le compartiment METROPOLE Euro SRI. *Catégorie "Actions zone euro Grandes Cap." et quartile Morningstar. Les performances et réalisations du passé ne constituent en rien une garantie pour des performances actuelles ou à venir.

Analyse du portefeuille

Répartition sectorielle



Répartition géographique



Principales lignes

37,5 %

SIEMENS	5,0 %
SANOFI	4,2 %
TOTAL	4,1 %
ROYAL DUTCH SHELL	3,9 %
INTESA SANPAOLO	3,8 %
UNICREDIT	3,7 %
ORANGE	3,5 %
BANCO SANTANDER	3,5 %
SOCIETE GENERALE	3,0 %
SAINT-GOBAIN	2,8 %

Capitalisation moyenne du portefeuille : 48 698 M€

Répartition par capitalisation



Actions

Monétaire

94,2 % (96,4 % m-1)

5,8 %

Nombre de lignes : 39

Entrées du mois : -

Sorties du mois : CONTINENTAL

Source : METROPOLE Gestion

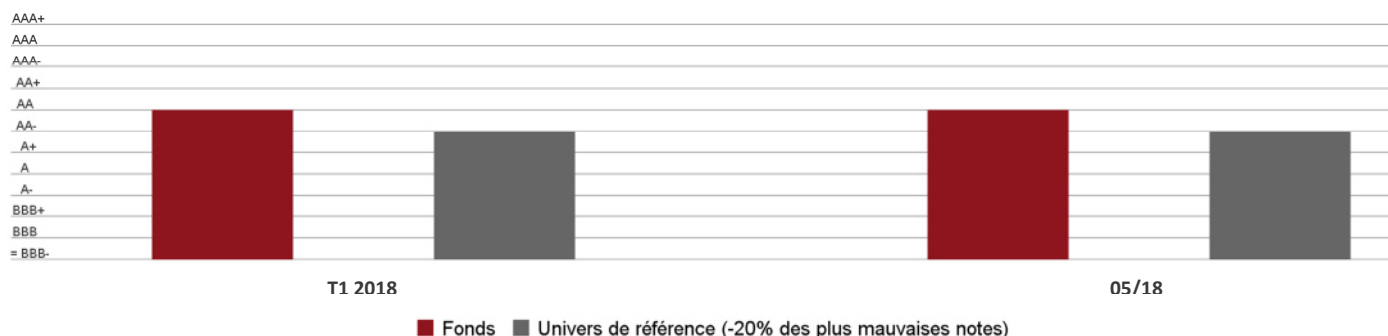
(1) Indicateur synthétique de risque PRIIPs (SRI) : Echelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé) ; le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque.

Empreinte carbone (t eq. CO2/an/M€ du CA)

Portefeuille	149,40
Indice	217,31

Analyse ESG/ISR

Rating ISR global du portefeuille



Répartition Best-in-class / Best effort



Méthodologie et glossaire

Notre démarche d'analyse ISR se base sur une approche multisectorielle, Best-in-class / Best effort qui incite les sociétés à s'améliorer sur les trois grands thèmes extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

L'approche « Best-in-class » consiste à sélectionner les sociétés européennes meilleures que la moyenne des entreprises de leur secteur sur les critères ESG. L'échelle de notation « Best-in-class » va de AAA+ CCC-.

L'approche « Best effort » consiste à sélectionner les sociétés européennes qui ont réalisé des efforts de développement sur les enjeux ESG. L'échelle de notation « Best effort » va de 5 à 1 étoiles.

Nous sélectionnons des valeurs :

- présentant une décote par rapport à leur valeur industrielle,
- présentant une santé financière en adéquation avec leur activité et le cycle économique,
- présentant une forte conviction extra-financière : les sociétés « investment grade » peuvent être choisies sans condition de Best effort ; les sociétés notées CCC sont exclues ; les sociétés avec une note inférieure ou égale à BB peuvent être choisies sous condition d'une note Best effort +++ minimum.

Notre processus de gestion Value Responsable prévoit de maintenir pour le portefeuille une note ESG moyenne supérieure à celle de l'univers des sociétés cotées de la zone euro dont la capitalisation boursière est supérieure à 5 Milliards d'euro (environ 280 sociétés), dont on retire 20% des plus mauvaises notes.

Le rating ISR global du portefeuille est calculé en moyenne pondérée.

L'empreinte carbone est calculée en tonne équivalent CO₂ par an et millions d'euros de chiffre d'affaires. Le périmètre de calcul intègre les émissions de scope 1 et scope 2.

Le scope 1 (émissions directes) regroupe les émissions de gaz à effet de serre (GES) directement liées à la fabrication d'un produit. Par exemple, si la fabrication du produit a nécessité l'utilisation de pétrole, la combustion de carburant, ou si la production du produit a engendré des émissions de CO₂ ou de méthane, toutes ces émissions sont comptabilisées dans le scope 1.

Le scope 2 (émissions indirectes) regroupe les émissions de GES liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication d'un produit (telle que l'électricité utilisée pour alimenter les usines où le produit est conçu).